

Conseil Municipal du 26 septembre 2024
Salle du Conseil.

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

1—Tableau de suivi des subventions (en annexe).

ANNEE 2022 :

Dossier n°52 : Requalification de l'avenue des Bruyères phase 2 (1 101473,24 €)

Versement le 01 août 2024 de la D.E.T.R. d'un montant de 308.412 €.

ANNEE 2024 :

Dossier n°61 : Installation d'une Centrale Photovoltaïque (387 000,00 €)

Notification d'une subvention de 169.891 € de la Métropole.

Dossier n°62 : Mise aux normes des armoires des éclairages publiques (83 000,00 €)

Notification d'une subvention de 67.442 € concernant la D.E.T.R.

Dossier n°64 : Acquisition d'un véhicule propre KANGOO E-TECH (30 600,00 €)

Notification d'une subvention de 8.250 € de la Métropole.

Dossier n°66 : Mise aux normes 3 arrêts de Bus (47 476,00 €)

Notification d'une subvention de 47.476,00 € du Département du Val de Marne.

Dossier n°67 : Création arrêt de bus avenue des Bruyères ligne N°431 (20 175,00 €)

Notification d'une subvention de 14.122,99 € de l'IDF Mobilité.